

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 36 (1964)

Heft: 9

Artikel: Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) : la SIA se présente à l'Exposition

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)

La SIA se présente à l'Exposition

31

Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA

La SIA a été créée à Aarau, il y a cent vingt-sept ans, afin d'encourager le perfectionnement professionnel de ses membres et de leur rendre les progrès techniques plus accessibles. Elle est l'association professionnelle suisse représentative des architectes et des ingénieurs de formation universitaire.

La SIA aide ses membres à faire face à leurs devoirs et à leurs responsabilités. Elle les incite à promouvoir l'honneur et le prestige de leur profession.

Elle s'efforce de concilier l'esthétique et la technique. Elle unit dans un même souci de responsabilité professionnelle ceux que la technique sépare par la spécialisation. En tant qu'association suisse, elle permet des échanges entre ses membres dispersés dans tout le pays. Elle traite des questions techniques fondamentales, ménage des échanges d'idées, organise des journées d'études; elle publie des ouvrages scientifiques et des normes relevant des différents domaines de la technique et de l'architecture.

Qu'est-ce qu'un architecte ? Qu'est-ce qu'un ingénieur ?

Les architectes et les ingénieurs façonnent dans une large mesure le visage de notre patrie. Ils exercent une profession libérale. Leur responsabilité est entière. Les ingénieurs et les architectes accomplissent un travail de création. Leur profession est une vocation, elle implique un idéal. Mais il ne suffit pas d'avoir un idéal, de l'enthousiasme et une force créatrice; il faut avant tout disposer aussi d'une solide formation.

Les écoles de niveau universitaire donnent à l'ingénieur et à l'architecte les connaissances nécessaires pour l'exercice de la profession. A l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, les études durent quatre à cinq années. Pour être admis dans ces écoles, il faut avoir accompli des études du degré moyen, c'est-à-dire être en possession d'un certificat de maturité ou, à défaut, réussir un examen d'admission.

Celui qui n'a pas suivi un enseignement universitaire peut également et de plein droit porter le titre d'«architecte» ou d'«ingénieur», s'il est inscrit, sur la base de ses capacités professionnelles et de son intégrité personnelle, à la section des architectes ou des ingénieurs du Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens.

Architecte

Dans l'art de la construction et le domaine de l'esthétique, l'architecte donne leur forme à nos villes et villages. Ses créations doivent s'adapter à l'évolution de la vie sociale ainsi qu'aux possibilités techniques et aux exigences artistiques. Il associe formes et fonctions et crée ainsi la physionomie du monde dans lequel nous vivons.

Ingénieur civil

L'établissement des projets et l'exécution de routes, de ponts, d'usines électriques, de constructions industrielles, relèvent du domaine de l'ingénieur civil. Ses œuvres influencent aussi dans une large mesure l'aspect de notre pays. Les fondations de ses constructions reposent dans le sol et le rocher. Il travaille surtout avec le béton, l'acier, le métal léger, le bois. Certains ingénieurs civils s'adonnent plus particulièrement au travail créateur de l'établissement de projets, tandis que d'autres dirigent l'exécution des constructions.

Ingénieur électricien, ingénieur mécanicien

Parmi les différentes formes d'énergie, l'électricité offre de grands avantages du fait de la facilité de transmission et de distribution. L'ingénieur électricien étudie tous les problèmes relatifs aux machines et appareils servant à la production, à la distribution et à l'utilisation de l'énergie électrique, en particulier pour la transmission et l'enregistrement des nouvelles et des informations dans le temps et dans l'espace.

Les machines, installations et appareils dont s'occupe l'ingénieur mécanicien sont extrêmement variés dans leur construction et leur emploi. Ils se fondent sur une exploitation inventive des forces naturelles et une amélioration constante des matériaux utilisés.

Les produits résultant de l'action conjuguée du développement scientifique, de l'esprit créateur et de la rationalisation dans la fabrication, témoignent de l'importante contribution des ingénieurs dans l'industrie des machines et dans l'électrotechnique.

Ingénieur rural, ingénieur topographe

Les questions de planification, d'adduction et de distribution d'eau potable, du remaniement parcellaire et de l'amélioration des structures agraires sont étudiées par l'ingénieur rural. Tandis que ce dernier façonne le paysage, l'ingénieur topographe s'occupe de sa représentation géographique sur plans et cartes, souvent à l'aide de photographies prises d'avion. Il fixe aussi l'implantation et assume le contrôle d'ouvrages importants (routes, tunnels, ponts, etc.). L'ingénieur rural et l'ingénieur topographe détiennent le plus souvent la patente de géomètre du Registre foncier.

Ingénieur forestier

La profession de l'ingénieur forestier est née de la nécessité d'une surveillance et d'une gestion judicieuses de la forêt. L'ingénieur forestier établit des projets d'aménagement et gère les forêts; il élabore les plans des chemins forestiers. Les assainissements et les travaux d'endiguement et de protection contre les avalanches entrent également dans son domaine d'activité. Grâce à ses soins, nos

forêts restent saines et jouent un rôle essentiel sur le plan économique, comme sur celui de la protection et du bien-être.

Ingénieur chimiste, ingénieur agronome, ingénieur géologue

Ces trois spécialités font aussi partie des professions classiques d'ingénieurs.

Nouveaux types d'ingénieurs, urbaniste

La recherche et les nouvelles connaissances amènent de nouvelles tâches et la création de nouvelles spécialités. L'extension et l'approfondissement de la technique exigent une certaine spécialisation au moment des études déjà. C'est ainsi que les professions suivantes ont vu le jour: ingénieur de fabrication, ingénieur du trafic, ingénieur des procédés – spécialement dans l'industrie chimique – ingénieur de l'aéronautique, ingénieur du génie atomique, urbaniste, ingénieur horloger.

Groupes professionnels et commissions de la SIA

Les groupes professionnels, tous très actifs, traitent les problèmes les plus divers qui se posent aux différents secteurs de la technique.

Le Groupe des ingénieurs de l'industrie (GII) compte parmi ses membres, outre des ingénieurs mécaniciens et électriciens, des ingénieurs d'autres branches. Il s'occupe des problèmes techniques et professionnels communs aux ingénieurs qui travaillent dans l'industrie. D'autres groupes professionnels réunissent les ingénieurs forestiers et les ingénieurs ruraux. Le Groupe professionnel des ponts et charpentes (GPPC) représente la Suisse à l'Association internationale des ponts et charpentes et au Comité européen du béton. Son activité s'exerce notamment dans le domaine des normes de la construction.

Des commissions spéciales s'occupent des questions professionnelles. Elles établissent les normes techniques, les règlements et barèmes des honoraires, ainsi que les principes pour les concours d'architectes et d'ingénieurs. Le recueil des normes pour la construction, le génie civil et divers autres secteurs, créé par la SIA, compte aujourd'hui septante publications.

La SIA et la Fédération des architectes suisses assurent en commun le fonctionnement du Centre d'études FAS/SIA pour la rationalisation du bâtiment, qui étudie avec succès des mesures de normalisation et de rationalisa-

tion. La SIA représente la Suisse auprès de la Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs (FEANI), de l'Europe United States Engineering Conference (EUSEC) et de l'Union internationale des architectes (UIA).

Les titres d'«architecte» et d'«ingénieur»

En Suisse, les titres d'«architecte» et d'«ingénieur» ne sont pas protégés directement. Quant à l'exercice des professions d'architecte et d'ingénieur, il n'est réglé légalement, jusqu'ici, que dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud et du Tessin.

En revanche, la SIA est reconnue dans tous les milieux comme l'association représentative des ingénieurs et des architectes de formation universitaire. Les autorités reconnaissent les normes et les principes fondamentaux établis par la SIA. Les instances législatives et administratives font souvent appel à elle pour avoir son avis et ses conseils dans les questions relevant de ses domaines d'activité.

En collaboration avec l'Union technique suisse (UTS), la Fédération des architectes suisses (FAS) et l'Association suisse des ingénieurs-conseils (ASIC), la SIA a fondé en 1951 le *Registre suisse des Ingénieurs, des Architectes et des Techniciens* (RIAT). Il renseigne le public sur les personnes qui exercent une profession technique. Ce registre sert de modèle au *Registre européen des Professions techniques supérieures* de la FEANI, actuellement en préparation.

Les devoirs des membres de la SIA

Les architectes et les ingénieurs exercent une profession libérale comme les médecins ou les avocats. La confiance est la base de leurs rapports avec leurs commettants.

La SIA veille à ce que ses membres

- sauvegardent les intérêts de leurs commettants au plus près de leur conscience et de leur savoir et respectent rigoureusement le secret professionnel;
- appliquent les normes et les règlements d'honoraires de la société;
- soient complètement indépendants des entrepreneurs et des fournisseurs et n'acceptent aucune commission ou faveur en dehors de leurs honoraires;
- se prononcent d'une manière strictement objective et selon leur conviction lorsqu'ils donnent leur avis en tant qu'experts ou arbitres, même si leurs intérêts devaient en souffrir.

Si un membre manque à ses obligations, s'il enfreint les principes fondamentaux de la société ou s'il ne se comporte pas, sous d'autres rapports, avec dignité, il peut être exclu de la Société suisse des ingénieurs et des architectes par le Conseil d'honneur.

La SIA au service du commettant

La SIA sert les intérêts du maître de l'ouvrage, dans les secteurs privé et public, et cela de diverses manières:

- elle impose à ses membres l'obligation de suivre les principes de la société;
- elle crée, dans le domaine de la construction, des normes qui doivent être respectées par ses membres;
- elle établit, pour les ingénieurs, les architectes et les urbanistes, des règlements et barèmes d'honoraires qui

régissent l'aspect financier de la profession ainsi que les obligations envers le commettant; chacun peut se procurer ces documents;

- elle met au point, dans le secteur technique, des directives générales pour les contrats d'entreprise et d'engagement, en complément du Droit des obligations;
- elle encourage le perfectionnement professionnel de ses membres;
- elle donne des conseils et des renseignements et désigne des spécialistes pour effectuer des expertises.

En cas de litiges entre commettants et architectes ou ingénieurs, la SIA met à la disposition des deux parties son organisation d'arbitrage.

La SIA au service de l'économie et du public

La SIA, dès son origine, a milité en faveur de la création de l'Ecole polytechnique fédérale. Elle a contribué ainsi à établir la réputation mondiale de notre pays dans le domaine de la technique et de l'architecture.

La SIA, avec ses groupes professionnels et ses commissions, est devenue un élément important pour notre économie. Ses normes et directives, sa contribution à l'établissement d'ordonnances d'application des lois — comme par exemple sur la protection civile et les pipelines — constituent un apport de la société au bien public.

Ainsi, la SIA prend à sa charge des tâches qui relèvent du domaine public et en assume la responsabilité.

Elle est appelée en consultation par les autorités cantonales et fédérales et prend une part active à la vie publique. Elle s'occupe en particulier de questions d'urbanisme et de planification, de problèmes relatifs aux routes nationales et aux règlements de la construction.

La formation de nos futurs ingénieurs et architectes

La formation professionnelle des jeunes est une des tâches les plus belles et les plus importantes de notre époque. Aujourd'hui plus que jamais, on doit préparer les jeunes à affronter le monde de demain. L'existence de l'économie suisse au sein de l'économie mondiale en dépend. Aussi, une question essentielle se pose au sujet de la formation: Doit-elle tendre vers une spécialisation toujours plus poussée et quel doit être le rapport entre la formation spécialisée et la culture générale?

Ingénieurs et architectes jouent un rôle déterminant dans notre civilisation. Aussi leur formation ne doit-elle pas se limiter à des connaissances purement techniques et

professionnelles. Les problèmes que pose l'avenir ne pourront être résolus que par une génération qui aura bénéficié d'une large formation.

La formation professionnelle doit reposer sur des connaissances générales aussi étendues que possible. Une telle base est d'autant plus nécessaire que la spécialisation s'accentue de plus en plus.

Le choix de la profession pose un problème aux jeunes

La SIA conseille les jeunes dans le choix de la profession. Elle les renseigne, ainsi que leurs parents, sur les professions techniques universitaires et leurs possibilités d'avenir. La SIA assiste les Offices d'orientation professionnelle. Elle organise des conférences dans les classes de maturité afin d'éveiller le goût des futurs ingénieurs et architectes pour la technique.

La SIA suit attentivement les réformes des programmes d'études et les efforts faits pour les adapter à l'évolution technique et aux besoins de l'économie. Par là, elle cherche avant tout à favoriser une bonne formation et une juste conception de la profession.

En tant que membre d'associations nationales et internationales, la SIA participe à l'organisation de séjours à l'étranger pour des stagiaires et des étudiants. D'entente avec les hautes écoles, les sociétés des anciens élèves et d'autres associations, elle s'efforce d'encourager de cette façon aussi la formation de la jeune génération.

Formation postscolaire

L'école polytechnique ou l'université donnent la base de la formation, mais la technique se développe si rapidement que les architectes et les ingénieurs qui ne se tiennent pas continuellement au courant de ses progrès risquent d'être dépassés peu de temps déjà après leurs études.

C'est pourquoi une commission spéciale de la SIA s'occupe, en collaboration étroite avec les écoles polytechniques, de la formation postscolaire des ingénieurs et des architectes.

Les cours universitaires donnent les éléments essentiels des différentes disciplines de la technique et de l'architecture. La Commission de la SIA se préoccupe de trouver les moyens de compléter cette formation en suscitant l'organisation de cours de perfectionnement. Les membres de la SIA trouvent également l'occasion de se perfectionner lors de séminaires et de journées d'études.

En outre, les relations que la SIA entretient avec des organisations étrangères qui ont les mêmes buts permettent à ses membres d'élargir leur horizon professionnel et humain.

Architectes et ingénieurs dans le monde de demain

La technique en soi n'est ni bonne ni mauvaise. C'est la manière de l'appliquer qui fait qu'elle est utile ou néfaste à l'homme. Personne ne conteste que, si le niveau de vie s'est élevé depuis le début du siècle, c'est le développement de la technique qui en a été le facteur déterminant. Il a également une action indirecte sur l'évolution de la culture, qui ne peut s'épanouir qu'à partir d'un certain niveau de vie. Plus la technique s'étend et plus grands sont

ses moyens, plus les décisions qui influencent son essor sont importantes.

Dans ses débuts, la technique a tiré son impulsion du besoin primitif de l'homme de faire travailler la nature à sa place. Elle était donc, à l'origine, à la mesure humaine. Mais depuis lors, ce besoin primitif a été dominé par des forces difficilement contrôlables, telles que l'action économique d'un produit ou la puissance politique. Sous l'impulsion de ces forces toujours plus nombreuses, la technique a fait un immense bond en avant. Aujourd'hui, on crée des produits pour lesquels les besoins restent à susciter. Le développement impétueux de la technique porte en lui le danger que le fossé entre les aspirations spirituelles de l'homme et le monde de la technique devienne de plus en plus profond.

Et tout montre que la technique apporte des possibilités insoupçonnées qui vont marquer plus profondément encore que jusqu'ici l'aspect du monde de demain.

L'architecte et l'ingénieur ont un rôle prépondérant à jouer pour concilier les sciences morales et les sciences naturelles. En premier lieu, ils sont destinés, en tant qu'interprètes de la technique, à favoriser la compréhension de la collectivité à son égard; puis, en tant que maîtres de la génération future des architectes et des ingénieurs, ils sont appelés à préparer celle-ci à sa tâche. Enfin, ils doivent participer aux grandes décisions économiques et politiques, car ce sont avant tout ces dernières, et non pas les décisions prises à la planche à dessin, qui conditionnent aussi l'aspect du monde technique. Les architectes et les ingénieurs devront donc occuper des positions à partir desquelles il est effectivement possible d'exercer une influence déterminante. Sans ce point de départ, on reste dans l'utopie.

Le pays comme l'économie ont intérêt à faire appel directement, pour les décisions importantes, à l'homme qui possède une formation technique. Les architectes et les ingénieurs devront participer dans une plus large mesure à la vie politique. Là aussi, ils doivent apporter leur contribution au pays.

Les membres de la SIA

La SIA groupe des ingénieurs et des architectes ayant une formation complète au degré universitaire. Des spécialistes qui ont reçu une formation différente peuvent y être admis exceptionnellement, si leur conception de la profession, leur travail et leurs capacités sont d'un niveau particulièrement élevés.

La SIA comptait fin 1963 5808 membres, soit:

1777 architectes	812 ingénieurs mécaniciens
635 ingénieurs électriques	
237 ingénieurs ruraux et topographes	143 ingénieurs forestiers 229 ingénieurs chimistes
1975 ingénieurs civils	et autres spécialités

Structure de la société

La SIA est dotée d'une structure fédérale. Elle comprend dix-huit sections autonomes qui ont chacune leur vie propre. Elles se distinguent par une très grande activité. Les organes de la SIA sont les suivants: l'assemblée générale, l'assemblée des délégués, le Comité central, les conseils d'honneur et le Secrétariat général.

Fédération des architectes suisses

La FAS se présente à l'Exposition

«On met en œuvre de la pierre, du bois, du ciment; or on fait des maisons; c'est de la construction. Mais tout à coup vous me prenez au cœur, vous me faites du bien, je dis: C'est beau. Voilà l'architecture.»

Le Corbusier.

L'architecte et la société

Seule la langue française est capable de circonscrire avec une telle clarté et une telle concision l'essence de l'architecture et de définir le but qu'elle se propose, sa fonction propre, qui est si souvent mal comprise et simplifiée. Construire signifie toujours que l'on s'engage à remplir un programme. Mais cela n'est que la matière donnée. C'est de cette matière qu'il s'agit de dégager la forme, avec elle qu'il faut créer une œuvre vivante et humaine. Cette conscience de la mission de l'architecture dans la vie de la société est trop peu développée de nos jours. Qui donc sait, qui donc sent encore que l'architecture peut réellement toucher, émouvoir, ébranler tout l'être? Aucun art n'est plus exposé, plus soumis à l'opinion publique que l'architecture. Il est peu de gens qui s'en rendent compte et qui savent que l'architecture exerce une influence bienfaisante ou néfaste sur la société. Goethe le savait bien: «Les citoyens d'une ville bien construite vivent et se meuvent parmi les mélodies immortelles, l'esprit ne peut pas s'abaisser et les citoyens se sentent dans un état idéal même au plus commun des jours... Mais dans une ville mal construite, où le hasard semble avoir rassemblé les maisons avec un méchant balai, le citoyen vit sans le savoir dans le délabrement et le plus triste abandon.»

Dans les autres domaines de la vie artistique, il est d'usage qu'une critique qualifiée pénètre dans l'œuvre créatrice pour l'expliquer, l'apprécier, la situer. Cependant cette critique adéquate fait presque totalement défaut dans le domaine de l'architecture. Ce qu'il nous arrive de lire dans des journaux au sujet de nouvelles constructions ne dépasse pas en général les lieux communs des discours inauguraux. Et c'est pourtant dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme qu'une critique indépendante et documentée aurait une mission importante à remplir. Un tel contrôle ferait, par sa seule existence, sortir la construction des considérations uniquement économiques et techniques et la placerait dans la sphère de la création artistique et spirituelle qui lui convient en réalité.

En ce qui concerne l'architecture, la société devrait exiger que l'on maintienne le même niveau culturel que celui qu'il est tout normal d'adopter lorsqu'il s'agit de littérature ou de musique. Trop de gens, et ce ne sont pas les plus mauvais, se réfugient dans l'admiration et le jugement d'édifices du passé, alors qu'il est du devoir de chacun de se développer et de s'épanouir dans le *hic et nunc*.